

## COLBAC

Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida  
2 rue Jeanne Jugan – 34500 Béziers  
06.48.25.64.91  
Courriel : colbacbeziers@gmail.com



COLBAC  
ANTI CORRIDA BÉZIERS

Monsieur Florent PAGNY,  
CAPITOL MUSIC FRANCE  
20/22 Rue des Fossés St Jacques  
75 005 PARIS

Béziers, le 14 avril 2023

**Objet :** Votre concert dans les arènes de Béziers, le 17 juillet 2023, organisé par la SAS BETARRA.

Monsieur,

Notre association le COLBAC (Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida) se bat pour mettre un terme aux corridas.

Caractérisées « d'actes de cruauté et de sévices graves envers un animal » par l'art. 521-1 du Code pénal, les corridas sont à ce titre interdites et passibles de lourdes peines de prison et d'amende sur 90 % du territoire français. Par exception à la loi, ces spectacles cruels sont cependant tolérés dans les régions qui peuvent se prévaloir d'une « tradition locale ininterrompue ». C'est ainsi que, dans les arènes de Béziers, se déroulent des corridas sanglantes. **Elles sont organisées par la société privée BETARRA qui dirige les arènes pour la partie taurine.**

Le 17 juillet 2023, vous viendrez chanter dans les arènes, à l'endroit même où des taureaux sont torturés et mis à mort en guise de divertissement. **Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que votre spectacle sera mêlé à cette cruauté puisqu'il sera produit par BETARRA <sup>1</sup>.**

En effet, si **l'activité principale** de BETARRA est l'organisation de corridas, elle produit **accessoirement** depuis 2022 des spectacles hors tauromachie, comme les concerts des « Nuits de Béziers ».

La SAS BETARRA est dirigée par MM. **Simon Casas** (*plus grand producteur de corridas au monde, directeur de plusieurs arènes dont Béziers, Nîmes, Valence et Madrid*), **Olivier Margé** (*éleveur de taureaux de corrida*) et **Sébastien Castella** (*matador*), tous trois intimement liés à la tauromachie espagnole.

Or, pour eux comme pour les autres organisateurs de corridas, la diminution du nombre de spectateurs (*81% des Français rejettent la corrida à cause de son extrême barbarie <sup>2</sup>*) met leur activité en péril financier <sup>3</sup> et **les recettes générées par les concerts tels que le vôtre viendront**

**opportunément accroître la trésorerie de la société BETARRA organisatrice des corridas biterroises<sup>4</sup>, et donc potentiellement compenser leurs déficits.**

Le 24 octobre 2021, vous avez signé le manifeste de la FLAC (Fédération des Lutttes pour l'Abolition des Corridas)<sup>5</sup>, aussi nous ne doutons ni de votre sensibilité pour la cause animale ni de votre profond désir de ne pas cautionner ces maltraitances. Toutefois, du fait de votre immense notoriété, votre présence dans les arènes bénéficiera à la corrida et à ses acteurs.

Nous espérons donc que vous répondrez favorablement à **notre demande de vous voir exprimer publiquement et sans équivoque, sur vos réseaux sociaux et lors du concert, votre opposition aux corridas, ainsi que votre souhait d'une abolition prochaine.**

Pour les années à venir, nous ne doutons pas que vous ferez le **choix éthique** de privilégier d'autres scènes tant que les producteurs de corridas produiront des concerts aux arènes de Béziers.

Nous espérons vivement votre collaboration qui est essentielle pour la cause que nous défendons, et nous vous remercions par avance pour votre engagement.

Bien cordialement,

Pour le COLBAC,  
Sophie Maffre-Baugé, présidente.  
Site internet : [colbac.info](http://colbac.info)



---

<sup>1</sup> [Orelsan annoncé cet été dans les arènes de Béziers](#), Midi Libre, 24 février 2022

<sup>2</sup> [Les Français et la corrida – Sondage IFOP pour l'Alliance Anricorrída, août 2021](#).

<sup>3</sup> [Un nouveau souffle pour les arènes de Béziers](#), France Bleu, 14 décembre 2020

<sup>4</sup> [Olivier Margé : un nouvel élan pour les Arènes de Béziers](#), Hérault-Tribune, 8 janvier 2021

---

<sup>5</sup> [Nouvelles signatures du manifeste : Zazie et Florent Pagny, site FLAC / Opposés à la corrida, ils le disent, site de l'Alliance Anticorrída](#)

## COLBAC

Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida  
2 rue Jeanne Jugan – 34500 Béziers  
06.48.25.64.91  
Courriel : colbacbeziers@gmail.com



Monsieur Kev ADAMS,  
ADAMS FAMILY PRODUCTIONS  
52 bis Bd du Général Leclerc  
92 200 NEUILLY SUR SEINE.

Béziers, le 24 Mars 2023

**Objet** : Votre spectacle dans les arènes de Béziers, le 19 juillet 2023, organisé par la SAS BETARRA.

Monsieur,

Notre association le COLBAC (Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida) se bat pour mettre un terme aux corridas.

Caractérisées « d'actes de cruauté et de sévices graves envers un animal » par l'art. 521-1 du Code pénal, les corridas sont à ce titre interdites et passibles de lourdes peines de prison et d'amende sur 90 % du territoire français. Par exception à la loi, ces spectacles cruels sont cependant tolérés dans les régions qui peuvent se prévaloir d'une « tradition locale ininterrompue ». C'est ainsi que, dans les arènes de Béziers, se déroulent des corridas sanglantes. **Elles sont organisées par la société privée BETARRA qui dirige les arènes pour la partie taurine.**

Le 19 juillet 2023, vous viendrez vous produire dans les arènes, à l'endroit même où des taureaux sont torturés et mis à mort en guise de divertissement. **Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que votre spectacle sera mêlé à cette cruauté puisqu'il sera produit par BETARRA <sup>1</sup>.**

En effet, si l'**activité principale** de BETARRA est l'organisation de corridas, elle produit **accessoirement** depuis 2022 des spectacles hors tauromachie, comme les spectacles des « Nuits de Béziers ».

La SAS BETARRA est dirigée par MM. **Simon Casas** (*plus grand producteur de corridas au monde, directeur de plusieurs arènes dont Béziers, Nîmes, Valence et Madrid*), **Olivier Margé** (*éleveur de taureaux de corrida*) et **Sébastien Castella** (*matador*), tous trois intimement liés à la tauromachie espagnole.

Or, pour eux comme pour les autres organisateurs de corridas, la diminution du nombre de spectateurs (*81% des Français rejettent la corrida à cause de son extrême barbarie <sup>2</sup>*) met leur activité en péril financier <sup>3</sup>, et **les recettes générées par les concerts tels que le vôtre viendront opportunément accroître la trésorerie de la société BETARRA organisatrice des corridas biterroises <sup>4</sup>, et donc potentiellement compenser leurs déficits.**

**Le 31 janvier 2022, vous avez signé le manifeste de la FLAC** (Fédération des Lutttes pour l'Abolition des Corridas)<sup>5</sup>, aussi nous ne doutons ni de votre sensibilité pour la cause animale ni de votre profond désir de ne pas cautionner ces maltraitances. Toutefois, du fait de votre immense notoriété, votre présence dans les arènes bénéficiera à la corrida et à ses acteurs.

Nous espérons donc que vous répondrez favorablement à **notre demande de vous voir exprimer publiquement et sans équivoque, sur vos réseaux sociaux et lors du spectacle, votre opposition aux corridas, ainsi que votre souhait d'une abolition prochaine.**

Pour les années à venir, nous ne doutons pas que vous ferez le **choix éthique** de privilégier d'autres scènes tant que les producteurs de corridas produiront des concerts et spectacles aux arènes de Béziers.

Nous espérons vivement votre collaboration qui est essentielle pour la cause que nous défendons, et nous vous remercions par avance pour votre engagement.

Bien cordialement,

Pour le COLBAC,  
Sophie Maffre-Baugé, présidente.  
Site internet : [colbac.info](http://colbac.info)



---

<sup>1</sup> [Orelsan annoncé cet été dans les arènes de Béziers](#), Midi Libre, 24 février 2022

<sup>2</sup> [Les Français et la corrida – Sondage IFOP pour l'Alliance Anricorrída, août 2021.](#)

<sup>3</sup> [Un nouveau souffle pour les arènes de Béziers](#), France Bleu, 14 décembre 2020

<sup>4</sup> [Olivier Margé : un nouvel élan pour les Arènes de Béziers](#), Hérault-Tribune, 8 janvier 2021

<sup>5</sup> [Les personnalités médiatiques qui signent le manifeste de la FLAC, site de la FLAC](#)

## COLBAC

Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida  
2 rue Jeanne Jugan – 34500 Béziers  
06.48.25.64.91  
Courriel : colbacbeziers@gmail.com



Monsieur Aurélien COTENTIN  
ORELSAN  
WAGRAM Production  
61 rue de Turenne  
75 003 PARIS

Béziers, le 24 Mars 2023

**Objet :** Votre concert dans les arènes de Béziers, le 20 juillet 2023, organisé par la SAS BETARRA.

Monsieur,

Notre association le COLBAC (Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida) se bat pour mettre un terme aux corridas.

Caractérisées « d'actes de cruauté et de sévices graves envers un animal » par l'art. 521-1 du Code pénal, les corridas sont à ce titre interdites et passibles de lourdes peines de prison et d'amende sur 90 % du territoire français. Par exception à la loi, ces spectacles cruels sont cependant tolérés dans les régions qui peuvent se prévaloir d'une « tradition locale ininterrompue ». C'est ainsi que, dans les arènes de Béziers, se déroulent des corridas sanglantes. **Elles sont organisées par la société privée BETARRA qui dirige les arènes pour la partie taurine.**

Le 20 juillet 2023, vous viendrez chanter dans les arènes, à l'endroit même où des taureaux sont torturés et mis à mort en guise de divertissement. **Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que votre spectacle sera mêlé à cette cruauté puisqu'il sera produit par BETARRA <sup>1</sup>.**

En effet, si l'**activité principale** de BETARRA est l'organisation de corridas, elle produit **accessoirement** depuis 2022 des spectacles hors tauromachie, comme les concerts des « Nuits de Béziers ».

La SAS BETARRA est dirigée par MM. **Simon Casas** (*plus grand producteur de corridas au monde, directeur de plusieurs arènes dont Béziers, Nîmes, Valence et Madrid*), **Olivier Margé** (*éleveur de taureaux de corrida*) et **Sébastien Castella** (*matador*), tous trois intimement liés à la tauromachie espagnole.

Or, pour eux comme pour les autres organisateurs de corridas, la diminution du nombre de spectateurs (*81% des Français rejettent la corrida à cause de son extrême barbarie <sup>2</sup>*) met leur activité en péril financier <sup>3</sup> et **les recettes générées par les concerts tels que le vôtre viendront opportunément accroître la trésorerie de la société BETARRA organisatrice des corridas biterroises <sup>4</sup>, et donc potentiellement compenser leurs déficits.**

Nous ne doutons pas de votre sensibilité pour la cause animale ni de votre profond désir de ne pas cautionner ces maltraitances. Toutefois, du fait de votre immense notoriété, votre présence dans les arènes bénéficiera à la corrida et à ses acteurs.

Nous espérons donc que vous répondrez favorablement à **notre demande de vous voir exprimer publiquement et sans équivoque, sur vos réseaux sociaux et lors du concert, votre opposition aux corridas, ainsi que votre souhait d'une abolition prochaine.**

Pour les années à venir, nous ne doutons pas que vous ferez le **choix éthique** de privilégier d'autres scènes tant que les producteurs de corridas produiront des concerts aux arènes de Béziers.

Nous espérons vivement votre collaboration qui est essentielle pour la cause que nous défendons, et nous vous remercions par avance pour votre engagement.

Bien cordialement,

Pour le COLBAC,  
Sophie Maffre-Baugé, présidente.  
Site internet : [colbac.info](http://colbac.info)



---

<sup>1</sup> [Orelsan annoncé cet été dans les arènes de Béziers](#), Midi Libre, 24 février 2022

<sup>2</sup> [Les Français et la corrida – Sondage IFOP pour l'Alliance Anricorrída, août 2021.](#)

<sup>3</sup> [Un nouveau souffle pour les arènes de Béziers](#), France Bleu, 14 décembre 2020

<sup>4</sup> [Olivier Margé : un nouvel élan pour les Arènes de Béziers](#), Hérault-Tribune, 8 janvier 2021